

Cette fiche d'information a été conçue **sous l'égide de la Société Française de Chirurgie Plastique Reconstructrice et Esthétique (SOF.CPRE)** comme un complément à votre première consultation, pour tenter de répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser si vous envisagez d'avoir recours à des injections de produits de comblement.

Le but de ce document est de vous apporter tous les éléments d'information nécessaires et indispensables pour vous permettre de prendre votre décision en parfaite connaissance de cause. Aussi vous est-il conseillé de le lire avec la plus grande attention.

● DÉFINITION

Face à la demande de plus en plus forte pour des techniques douces de Médecine Esthétique (non chirurgicales) visant à lutter contre les effets du vieillissement, le nombre et la qualité des matériaux injectables a considérablement évolué ces dernières années et leur utilisation est devenue extrêmement fréquente. Il s'agit de produits fluides qui peuvent être injectés, soit pour remodeler certaines parties du visage, soit afin d'obtenir le comblement de rides, sillons ou autres dépressions de la face.

Une séance d'injections peut être réalisée isolément, mais peut aussi compléter des techniques médico-chirurgicales de rajeunissement plus radicales telles que resurfaçages (peeling, laser, dermabrasion), blépharoplasties (paupières supérieures et/ou inférieures), liftings etc... Elle peut aussi se faire parallèlement à des injections de Toxine Botulique visant à diminuer le tonus de certains muscles responsables de l'apparition de rides.

● OBJECTIFS

Une injection de produits de comblement se propose de corriger, par un moyen simple et rapide, certains signes de vieillissement ou disgrâces présents au niveau du visage, en remplissant ou en donnant du volume là où cela est nécessaire.

Les corrections les plus fréquemment effectuées peuvent être réparties en quatre catégories :

• **Sillons** : sillons naso-géniens (de l'aile du nez au coin de la bouche), plis d'amertume (du coin de la bouche, de part et d'autre du menton), sillon labio-mentonnier...

• **Rides et ridules** : front, « rides du lion » (entre les sourcils), « patte d'oie » (au coin des yeux), joues, menton, « plissé soleil » autour de la bouche.

• **Lèvres** : redessiner l'ourlet (contour), les épaissir si elles sont trop fines, ou les rendre plus pulpeuses

• **Dépressions (creux) ou manques de volume** : pommettes, menton, contour mandibulaire, joues, nez, séquelles cicatricielles (acné, varicelle, traumatisme...)

Habituellement, ces disgrâces ne vont pas complètement disparaître mais seront considérablement atténuées par les injections. Certaines altérations répondent d'ailleurs beaucoup mieux au traitement que d'autres plus délicates à gérer. De même, la pérennité de la correction est extrêmement variable selon les produits (cf plus loin) et les patient(e)s, mais dans la plupart des cas la correction n'est que temporaire et le traitement devra être renouvelé pour entretenir le résultat.

Il faut noter que de nombreuses autres altérations peuvent être présentes, mais leur traitement n'est possible qu'en utilisant des techniques médico-chirurgicales plus complexes que de simples injections. Il en est ainsi en particulier de l'affaissement des tissus (exemple : bajoues) et de l'excédent cutané (exemple : paupières) qui ne pourront être supprimés que chirurgicalement. De même, certaines anomalies cutanées (aspérités, petites cicatrices, taches, micro-ridules, « fripé cutané ») ne seront corrigées que par un resurfaçage (peeling, laser, dermabrasion).

Les injections, pratiquées aussi bien chez la femme que chez l'homme, peuvent être effectuées dès 30-35 ans. Toutefois, elles sont parfois réalisées beaucoup plus précocement, lorsque les disgrâces sont constitutionnelles ou héréditaires et non pas liées à l'âge (lèvres, pommettes...).

● PRINCIPES

Le principe de base est l'injection d'un produit fluide dans l'épaisseur de la peau ou dans l'espace sous-cutané visant à créer un volume de comblement ou d'augmentation.

Il existe de très nombreux produits disponibles sur le marché, bénéficiant du Marquage CE (Communauté Européenne) délivré après de nombreux tests, un peu à l'instar des médicaments.

Ils sont par ailleurs étroitement surveillés, antérieurement par l'AFFSAPS (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé), aujourd'hui par l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) qui régule les autorisations/interdictions de distribution.

L'offre étant en perpétuelle évolution, il est impossible de donner une liste exhaustive des produits existants.

On peut toutefois distinguer deux grandes catégories de produits :

● **Les produits biodégradables** : ils vont se résorber progressivement, plus ou moins vite mais complètement.

• **Collagène** : (Zyderm*, Evolence*, Cosmoderm*). Il peut être d'origine animale ou humaine. Il persiste un risque d'allergie justifiant des tests cutanés préalables - durée de vie de quelques mois - parfois intéressant pour les fines ridules.

• **Acide Hyaluronique** : (Restylane*, Juvederm*, Surgiderm*, Emervel*, Hyaluderm*, Hylaform*...). Très large leader du marché des produits de comblement depuis de nombreuses années du fait de sa grande innocuité - origine synthétique / pas de test préalable - durée de vie de plusieurs mois, très variable selon les produits.

• **Acide polylactique** : (New-Fill*, Scultra*) : origine synthétique - pas de test - durée de vie de quelques mois.

• **Hydroxyapatite** : Radiesse*, réputé bien toléré - origine synthétique / pas de test préalable - durée de vie de plusieurs mois.

● **Les produits non biodégradables** : Ils ne vont pas se résorber, en tout cas pas complètement, persistant in situ pendant plusieurs années, voire indéfiniment. Pour la plupart ils ne sont plus légalement disponibles sur le marché Français.

• **Silicone** : interdit sous forme injectable depuis 1997 en raison d'effets secondaires parfois désastreux.

• **Hydrogel acrylique** (Dermalive*) et **Polyméthacrylate** (Artécoll*) : supprimés du marché depuis quelques années du fait d'un risque de granulomes réputé élevé (cf plus loin).

• **Polyacrylamide** : Seul l'Aquamid* reste disponible, sensé durer plusieurs années et donner pas ou peu de granulomes.

● En cas de correction volumétrique importante (pommettes, menton,...) ou chez les patient(e)s allergiques, il conviendra de discuter avec votre praticien de l'intérêt d'une **réinjection de graisse autologue** (cf. la fiche d'information : réinjection de graisse autologue ou lipo-filling ou lipostructure).

● AVANT LES INJECTIONS

Un interrogatoire précis sera réalisé visant à rechercher d'éventuelles contre-indications à certains produits (exemple : allergies), à déceler des éléments impliquant une prudence particulière (exemple : herpès pour les infections labiales et péri-buccales), ou à préciser la nature d'éventuelles précédentes

injections afin d'éviter certaines associations dangereuses de produits sur un même site. Un examen attentif est confronté à la demande et aux attentes du (de la) patient (e) afin de préciser ce qui est réalisable et ce qui est illusoire.

Les médicaments à base d'Aspirine ou d'anti-inflammatoire devront être évités dans les 3 jours précédant l'injection.

Il est préférable de ne pas boire d'alcool, ni s'exposer fortement au soleil la veille et le jour de la séance.

● ANESTHÉSIE

Habituellement les injections se pratiquent sans anesthésie.

Toutefois, pour certains produits un peu plus douloureux, chez certain(e)s patient(e)s plus sensibles, ou dans certaines zones difficiles (lèvres et pourtour buccal), on peut prévoir une des deux méthodes existantes :

• **Crème Emla*** : appliquée en couche épaisse sur les zones à traiter au moins une heure avant l'injection, elle permet de diminuer les sensations douloureuses en superficie.

• **Anesthésie locale vraie** : obtenue par injection d'un produit anesthésiant au début de la séance, elle seule permet d'assurer une insensibilité totale.

● L'INJECTION

En fonction du praticien, du nombre de zones à traiter, de l'ampleur des améliorations à apporter, et de la nécessité éventuelle de réaliser une anesthésie, la séance d'injection peut durer de 10 minutes à 1 heure.

En pratique, il existe plusieurs techniques d'injections et chaque médecin adoptera une méthode qui lui est propre et qu'il adapte à chaque cas pour obtenir les meilleurs résultats.

Depuis quelques années le recours, au lieu d'aiguilles classiques, à des **micro-canules** mousses (non piquantes) est privilégié dans certains cas car elles sont présumées moins traumatisantes pour les tissus.

La quantité de produit nécessaire (nombre de seringues) est bien sûr extrêmement variable en fonction de très nombreux paramètres. Il sera évalué le plus précisément possible au préalable.

Dans certains cas, il est préférable d'envisager d'emblée une séance de retouche après quelques jours ou quelques semaines afin d'optimiser le résultat.

● APRÈS L'INJECTION

Les six premières heures il vaut mieux rester au calme, se reposer et s'abstenir de tout effort violent. Il est aussi souhaitable d'éviter autant que possible de mobiliser son visage (pas de mimique, ne pas trop parler ni rire). Pendant quelques jours il sera préférable d'éviter l'alcool, l'Aspirine, les anti-inflammatoires, le soleil et le sauna.

Les suites immédiates peuvent éventuellement être marquées par l'apparition d'un œdème (gonflement) et d'une rougeur cutanée dont l'importance et la durée sont très variables selon les produits et d'un individu à l'autre, mais qui restent habituellement modérés (n'interdisant pas le retour à une vie socio-professionnelle normale très rapidement) et disparaissent au bout d'un à trois jours. Sur les lèvres toutefois, l'œdème, souvent plus marqué peut parfois durer une bonne

semaine.

Plus rarement, on peut observer durant les premiers jours, au niveau des points d'injections, une certaine sensibilité de la peau, des démangeaisons, une pâleur cutanée, une hyperpigmentation, ou de petites ecchymoses ponctuelles (bleus).

Il faut noter que les premiers jours, il peut exister quelques irrégularités temporaires dues à la répartition inhomogène de l'œdème, ou un aspect d'hypercorrection (en relief) qui va progressivement disparaître, éventuellement accéléré en cela par des massages/compressions.

● RÉSULTATS

Un délai de quelques jours est nécessaire pour apprécier le résultat définitif. C'est le temps nécessaire pour que le produit se soit bien intégré, que l'œdème ait disparu et que les tissus aient retrouvé toute leur souplesse. Certains produits, par leur présence dans les tissus, vont progressivement stimuler la synthèse locale de néo-collagène qui va participer à l'effet volumateur et graduellement améliorer le bénéfice obtenu.

Le résultat immédiat après traitement n'est donc pas le reflet du résultat final.

Les injections auront permis de corriger les défauts, rectifiant ainsi de façon discrète et naturelle l'aspect vieilli et fatigué du visage. A noter que les injections de comblement, contrairement aux injections de Toxine Botulique, n'altèrent pas la mobilité des muscles de la face et ne réduisent donc pas les expressions du visage.

Habituellement, les disgrâces traitées sont très nettement atténuées par les injections, mais ne disparaissent pas toujours complètement. En effet, certaines localisations sont particulièrement difficiles à traiter et il existe des rides profondes et anciennes qui ne pourront jamais être complètement effacées.

Le but de ces injections est d'apporter une amélioration et non pas d'atteindre la perfection. Si vos souhaits sont réalistes, le résultat obtenu devrait vous donner une grande satisfaction.

On a vu que la durée d'action est extrêmement variable selon les produits (résorbables ou pas), mais aussi selon les zones à traiter (moins durables sur les lèvres), la technique d'injection, et les patient(e)s en fonction du type de peau, de l'hygiène de vie (stress, tabac, alcool, soleil...) et du degré de perfection recherché. Dans la plupart des cas cependant, la correction n'est que temporaire et le traitement devra être renouvelé après quelques mois ou années pour entretenir le résultat.

● EFFETS SECONDAIRES INDESIRABLES POSSIBLES

Tout acte médical si minime soit-il, comporte un certain nombre d'incertitudes et de risques.

Cet acte reste notamment soumis aux aléas liés aux tissus vivants dont les réactions ne sont jamais entièrement prévisibles.

En choisissant un praticien qualifié, formé spécifiquement à ces techniques d'injection et sachant choisir le produit le mieux adapté à votre cas, vous limitez ces risques sans toutefois les supprimer complètement, d'autant plus que la majorité des problèmes potentiels sont inhérents au produit lui-même et

aux réactions qu'il peut induire de façon imprévisible :

• **Réactions allergiques** : elles étaient essentiellement l'apanage du collagène et devraient être évitées par les tests préalables.

• **Réactions locales post-injections** : on a vu que peuvent parfois se rencontrer œdème, rougeur, pâleur, irrégularités, sensibilité, démangeaisons, ecchymoses. Ces réactions ne sont toutefois que temporaires.

• **Poussée d'herpès labial** : chez les sujets prédisposés.

• **Réaction inflammatoire aiguë ou chronique** : possible après injection secondaire dans une zone ayant déjà été injectée avec d'autres produits, en particulier non résorbables.

• **Granulomes** : bien que devenus très rares avec les produits actuels, c'est la complication la plus « classique ». Il s'agit de petits nodules indurés, plus ou moins sensibles, perceptibles au toucher, parfois visibles et inesthétiques, se présentant souvent « en chapelet » le long d'une ligne d'injection. Ils correspondent à une réaction inflammatoire localisée pouvant évoluer par poussées. Ils peuvent apparaître quelques jours à quelques semaines après l'injection.

Avec les produits résorbables ils sont beaucoup plus rares (exceptionnels avec les Acides hyaluroniques) et surtout, ils sont alors la plupart du temps spontanément régressifs en quelques semaines.

A l'inverse, les granulomes observés avec les produits non résorbables sont malheureusement plus fréquents, peuvent apparaître plus tardivement (même plusieurs années après l'injection) et sont souvent plus importants et plus durables (parfois plusieurs années).

• **Dyschromie / troubles de la pigmentation** : des anomalies de la couleur cutanée peuvent localement persister. Souvent discrètes, elles finissent habituellement par s'estomper avec le temps.

• **Complications rarissimes** : quelques cas ont été décrits de rougeur persistante plusieurs semaines, voire d'abcès localisés sur un point d'injection. Quelques très rares cas de **nécrose cutanée** ont été rapportés. Une injection intra-vasculaire directe ou un mécanisme de compression pourrait en être la cause. La littérature scientifique internationale fait aussi état d'exceptionnels cas de **cécité** consécutifs à des injections péri-orbitaires.

Au final, il ne faut pas dramatiser les choses en surévaluant les risques, mais simplement prendre conscience qu'une injection de produit de comblement, même apparemment simple puisque non chirurgicale, comporte toujours une petite part d'aléas.

Le recours à un praticien qualifié vous assure que celui-ci a la formation et la compétence requises pour essayer d'éviter ces problèmes, ou les traiter efficacement le cas échéant.

Il est important que vous notiez soigneusement la nature du produit injecté afin de pouvoir en aviser un autre praticien qui serait éventuellement amené à vous prendre ultérieurement en charge.

Tels sont les éléments d'information que nous souhaitons vous apporter en complément à la consultation. Nous vous conseillons de conserver ce document, de le relire après la consultation et d'y réfléchir « à tête reposée ».

Cette réflexion suscitera peut-être de nouvelles questions, pour lesquelles vous attendrez des informations complémentaires. Nous sommes à votre disposition pour en reparler au cours d'une prochaine consultation, ou bien par téléphone, voire le jour même de l'intervention où nous nous reverrons, de toute manière, avant l'anesthésie.

REMARQUES PERSONNELLES :

J'autorise le Dr.Olivier Bourrel à réaliser le traitement d'injections de produits de comblement .

A _____ , le _____

Signature (à faire précéder de la mention manuscrite « lu et approuvé »).